

Education pour toutes et tous – maintenant!

 www.education-maintenant.ch/

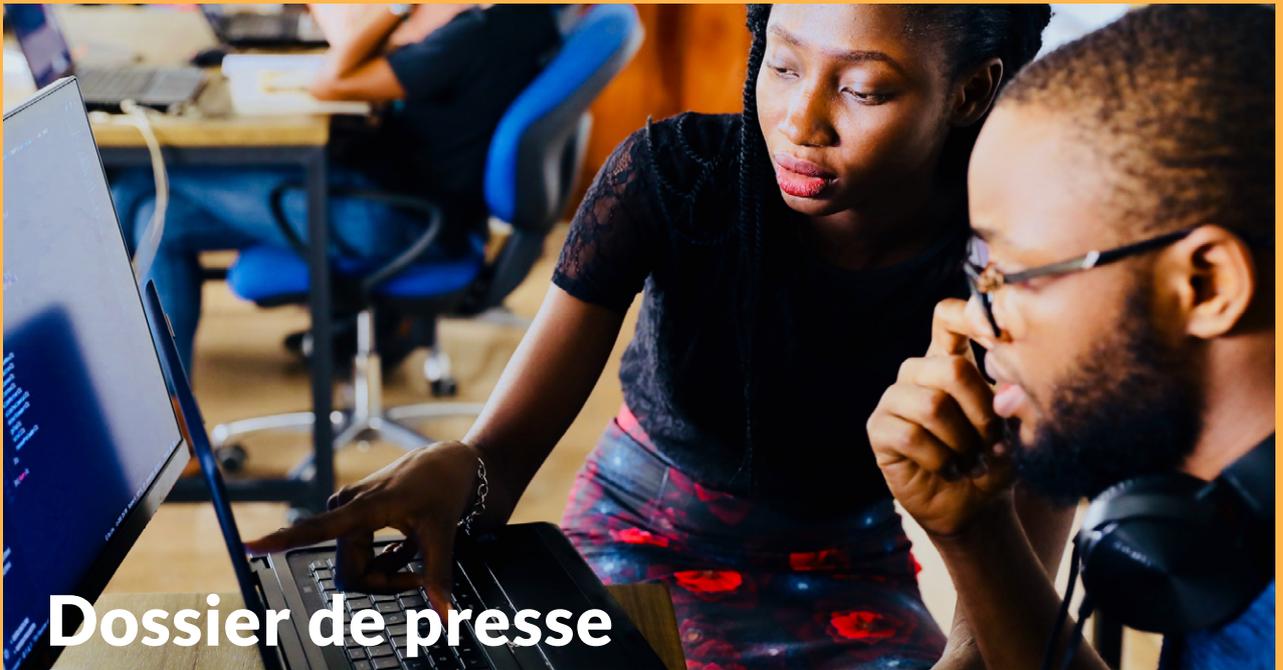


Photo: Lagos Techie

Les personnes exilées qui veulent se former et travailler, qu'elles soient demandeuses d'asile, réfugiées, admises provisoirement, déboutées ou sans-papiers, rencontrent des obstacles souvent insurmontables. La campagne « Education pour toutes et tous – maintenant ! » veut faciliter l'accès à la formation.

C'est pour cela que nous avons, entre autres, lancé une pétition, qui sera déposée le 22 septembre au Parlement. Nous visons un objectif de 20 000 signatures.

Nous menons aussi une **campagne de lobbyisme et de sensibilisation**. Dans les cantons, qui sont en partie responsables des politiques de formation, nous faisons se rencontrer personnes exilées, professionnel-les de la formation et politicien-nes. Ceci afin de déterminer les obstacles à la formation au niveau local.

Nous sommes également en contact avec des élu-es de différents partis. Nous participons à l'élaboration d'objets parlementaires et faisons en sorte qu'ils obtiennent une majorité.



«Bien que l'éducation soit un droit humain, elle dépend en Suisse du statut de séjour. Nous nous battons pour que ce droit soit garanti aussi pour les personnes titulaires de permis B,F ou N et également pour les personnes déboutées ou sans-papiers.»

Sabine Zurschmitten, Co-directrice du projet Perspectives Etudes, UNES, co-directrice de la campagne



«Plutôt que d'exiger des personnes exilées qu'elles s'intègrent, nous devons tout d'abord rendre cette intégration possible. C'est toute la société que les personnes exilées peuvent enrichir, dès le moment où elles bénéficieront d'un meilleur accès à la formation et au travail.»

Johannes Gruber, Rédacteur SSP politique de formation, secrétaire spécialiste de la formation interculturelle, co-directeur de la campagne



«Les personnes exilées apportent avec elles des ressources et des compétences. Elles doivent pouvoir les mettre au service de la société. Nous en profiterions toutes et tous.»

Sophie Guignard, secrétaire générale de Solidarité sans frontières, co-directrice de la campagne



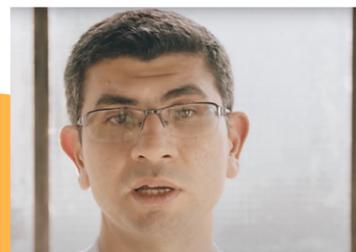
**Sara (30 ans) originaire de Syrie
Mariée, avec 3 enfants**

«Dès le début, j'ai voulu devenir une aide soignante pour les personnes âgées. J'ai reçu un excellent certificat pour mon travail. Je fais de gros efforts lorsque je contribue à notre subsistance par mon travail. Je peux regarder les gens dans la rue dans les yeux. Merci à la Suisse pour tout!»



**Ali Reza (21 ans) originaire
d'Afghanistan
Arrivé en Suisse en 2016**

«Vu que j'ai un papier blanc, je dois faire une demande à l'office cantonal de la population et des migrants. Si eux ils acceptent, je peux faire un apprentissage dual. Sinon, malheureusement il y a toutes les difficultés. Je ne peux rien faire, je dois toujours rester à l'aide d'urgence. Mais moi, je ne veux pas ça. Je veux travailler et gagner de l'argent. Je veux payer les impôts et tout, comme tous les autres. J'aimerais bien être... normal.»



**Nusret (39 ans) originaire de Turquie
Marié, avec 2 enfants**

«J'ai participé à un programme pilote pour les personnes exilées à l'Université de Zurich. C'était une expérience enrichissante dont j'ai beaucoup profité personnellement... J'ai moi-même été en prison pendant 17 mois. Le souvenir de tous les innocents qui s'y trouvaient, y compris les mères avec leurs enfants et bébés, me remue encore passablement. C'est pourquoi, je veux suivre une formation en droit des migrations et travailler dans ce domaine.»



**Hamide (31 ans)
originaire d'Afghanistan
Mariée, avec 2 enfants**

«J'aimerais atteindre le niveau B2 et faire ensuite un apprentissage de vendeuse. Je pense qu'il est important que les deux parents aient une éducation de base et qu'ils puissent tous deux travailler. Nous souhaitons pouvoir vivre sans l'aide sociale et financer nous-mêmes nos vies. Nous voulons aussi incarner un rôle de modèle pour nos enfants.»



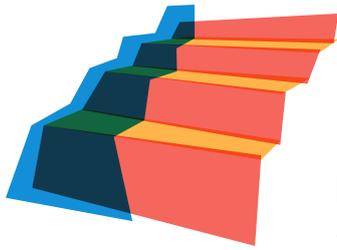
**Shewit (arrivée en Suisse en 2015),
déboutée du droit d'asile en 2019**

«J'avais vraiment beaucoup d'idées sur ce que je voulais faire ici. En premier, je voulais travailler dans le domaine de la santé. Puis après, j'ai pensé qu'assistante dentaire c'est quelque chose qui m'intéresse aussi. Ensuite, j'ai aussi travaillé dans un salon de coiffure où j'ai fait deux semaines de stage ou alors dans la restauration comme j'ai fait alors que j'étais au Soudan. C'était des choses que je voulais vraiment faire mais... peut-être dans une autre vie.»



**Luwam (arrivée mineure en Suisse en 2015),
originaire d'Erythrée**

«Après avoir effectué ma formation pré-professionnelle au CFPP (Centre de formation pré-professionnelle) comme assistante socio-éducative, j'ai reçu une décision négative en 2019. Je n'ai pas pu faire mon apprentissage dans ce métier. La vie est devenue très très dure, je n'ai pas le droit de travailler ou de faire mon apprentissage. C'est tout bloqué. On reçoit 10 francs par jour et c'est pas assez pour vivre. J'ai aussi une sœur en France qui est arrivée en 2016 et je n'ai pas pu aller la voir, car je n'ai pas de papiers pour la voir.»



Education pour toutes et tous – maintenant !

« Améliorer l'accès à la formation et au travail pour les personnes exilées! »

L'intégration des personnes exilées dans l'école, la formation et le travail est insuffisante. Les personnes réfugiées, demandeuses d'asile, déboutées et sans-papiers qui veulent se former et travailler se heurtent souvent à des obstacles presque insurmontables. Il est urgent d'améliorer l'accès à l'éducation.

Nous adressons les demandes suivantes au Conseil national et au Conseil des Etats ainsi qu'au Conseil fédéral et aux cantons :

1. L' « Agenda Intégration Suisse » doit **garantir le droit et l'accès à l'éducation pour toutes et tous**, indépendamment du statut de séjour et en fonction du potentiel de chacun et chacune.
2. Enseignement primaire et secondaire I: les enfants exilés et leurs familles doivent être **rapidement hébergés dans des lieux adaptés aux enfants et intégrés** dans les classes ordinaires de l'école obligatoire.
3. Secondaire II : Les jeunes exilés en âge de scolarité post-obligatoire ont **besoin d'une formation à part entière et à temps plein**, de programmes de préparation professionnelle plus généreux et de soutien et d'encouragement, également pour le gymnase.
4. Les personnes qui suivent une formation doivent **pouvoir la terminer même si leur demande d'asile est rejetée**.
5. Hautes écoles: La Confédération, les cantons et les hautes écoles doivent **veiller à ce que les personnes exilées arrivant avec une bonne formation soient soutenues** dans l'accès aux hautes écoles et que leurs diplômes soient mieux reconnus.
6. Formation continue: Dans notre société de la connaissance de plus en plus numérisée, les limites d'âge dans l'éducation n'ont aucun sens. **Tout le monde, y compris les exilé-e-s, devrait pouvoir profiter d'offres de formation, même à l'âge adulte.**

Organisations dirigeant la campagne:

Solidarité sans frontières | Syndicat SSP Suisse | UNES (Union des Étudiant·e·s de Suisses)

Contact médias (en français ou anglais):

Stéphane Canetta (Campaigner) | stef.canetta@gmail.com | +41 79 368 07 22

Sophie Guignard (Co-directrice de la campagne) | sophie.guignard@sosf.ch | +41 76 304 46 18